



**Bureau d'information
et de communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Axes forts de transports publics

Le tram Lausanne-Renens franchit une étape décisive avec le feu vert de la Confédération à sa construction

L'Office fédéral des transports (OFT) vient de délivrer l'approbation des plans de la première étape du tram et des bus à haut niveau de service de la région lausannoise. L'obtention de ce document, équivalent à un permis de construire, démontre la pertinence de la création d'un réseau d'axes forts de transports publics, élément central du Projet d'agglomération Lausanne-Morges.

Cheffe du Département des infrastructures et des ressources humaines, Nuria Gorrite salue une décision qui assure la cohérence entre les différents grands projets indispensables pour améliorer la mobilité de l'ensemble du canton. «Les travaux de modernisation du noeud ferroviaire de Lausanne-Renens ont commencé, ceux de la ceinture autoroutière viennent d'être présentés. Mais pour permettre aux Vaudoises et Vaudois de rejoindre rapidement les quartiers de l'Ouest-Lausannois depuis les gares, il faut pouvoir offrir une desserte fine du territoire grâce au tram et au bus à haut niveau de service. Les axes forts de transports publics urbains représentent le lien indispensable entre les RER, les métros et les lignes classiques de bus.» Le Conseil d'État présentera prochainement les décrets permettant de financer la part cantonale de la première étape de réalisation des axes forts de transports publics et sa vision pour les prochaines.

Le tram Renens-Gare - Lausanne-Flon et les tronçons aménagés pour les bus à haut niveau de service (BHNS) entre Prélaz-les-Roses et St-François constituent une étape importante pour l'évolution et le renforcement du réseau tl. Ces nouvelles solutions de transport s'inscrivent en complément du m1, m2, LEB et du futur m3. Par leur grande capacité, leur rapidité et la garantie du temps de parcours - grâce notamment à la circulation en voie réservée et la priorité aux carrefours- elles répondent aux attentes croissantes de la clientèle et contribuent à rendre l'utilisation du transport public attractif. Michel Joye, directeur des TL, s'enthousiasme pour toutes ces raisons de la décision de l'OFT. «En plus de représenter une solution de transport très performante,

le tram et les BHNS offrent des opportunités de faire évoluer l'espace urbain et d'envisager la complémentarité des types de mobilité, voies piétonnes ou réservées aux cycles. Le déploiement du tram et des BHNS rappelle que le transport public est incontournable pour accompagner le développement de notre agglomération.»

Lancée en juin 2012, la mise à l'enquête de la première étape des axes forts de transports publics urbains s'achève après de nombreuses discussions constructives. Le Canton, les communes et les tl ont cherché à tenir compte des remarques et critiques faites durant l'enquête publique sur des chantiers urbains particulièrement complexes. Plusieurs modifications ont été apportées au projet, notamment le déplacement du terminus tram au Flon pour diminuer son emprise sur la place de l'Europe. Ce choix de faire avancer ce projet sur la voie de la concertation a permis de satisfaire une grande majorité d'opposants, devenus des partenaires. Sur les 130 oppositions déposées lors de la mise à l'enquête, 78 ont été retirées tandis que les discussions se poursuivent sur une dizaine de dossiers pour finaliser des conventions.

Pour mémoire, la décision d'approbation des plans de l'OFT permet, sous réserve de recours en justice, la réalisation de plusieurs infrastructures:

- La première étape du tram t1 entre la Place de l'Europe et la gare de Renens, ainsi que son garage-atelier situé à côté du dépôt tl de Perrelet.
- Le tronçon de bus à haut niveau de service entre Prélaz-les-Roses et Saint-François.
- Divers aménagements routiers indispensables à l'arrivée du tram, notamment la requalification de l'avenue du 14-avril à Renens et la liaison Vigie-Gonin à Lausanne.

La durée de construction de la première étape du tram, entre Lausanne et Renens, est estimée à quatre ans et demi. Lors d'une seconde étape, il sera prolongé en direction de Villars-Ste-Croix.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 10 mars 2016

RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT

DIRH, Nuria Gorrite, conseillère d'État, 021 316 70 01 ; tl, Michel Joye, directeur, 021 621 04 99